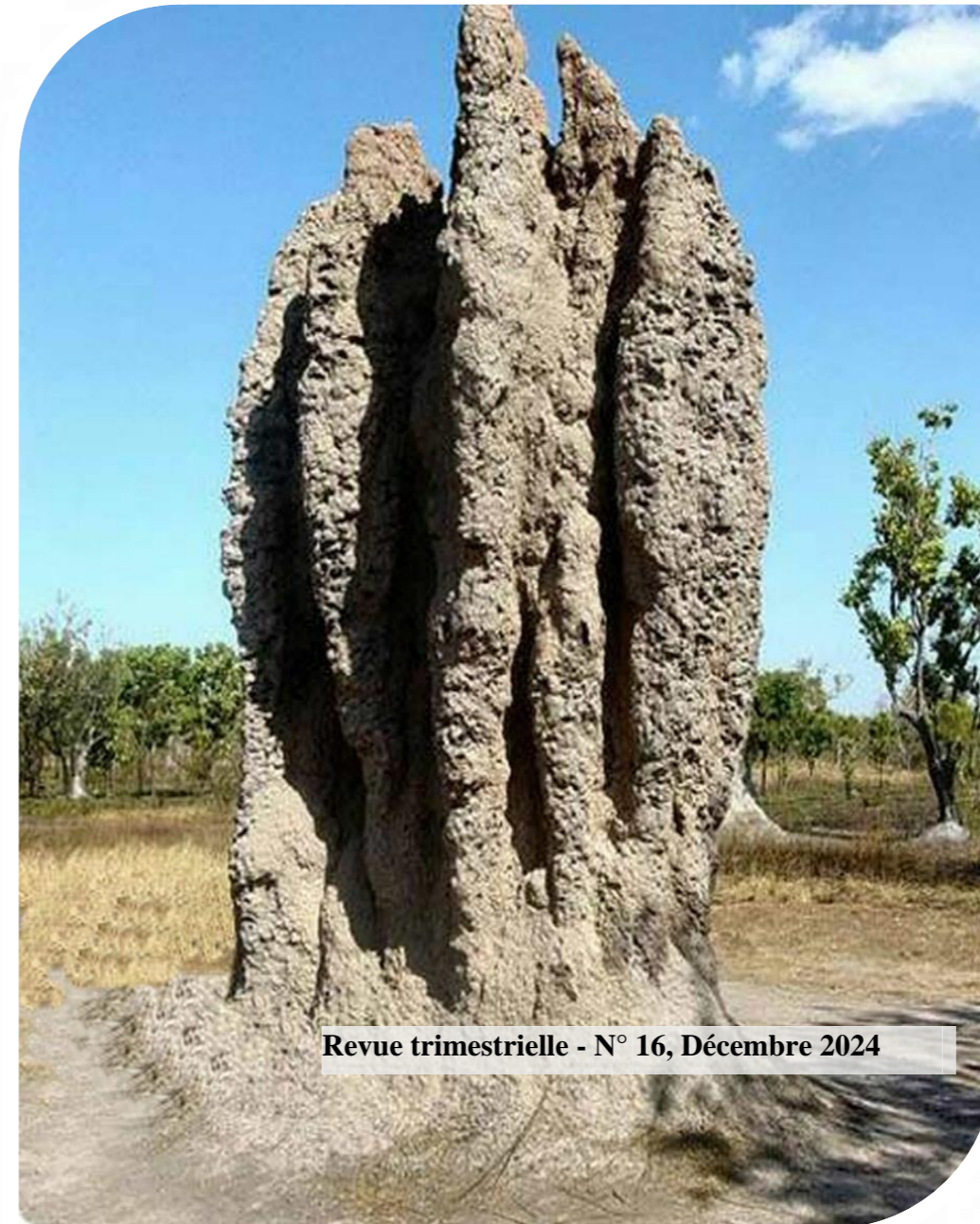


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 16, Décembre 2024

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 16 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2024)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2024 = 5.302

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2024 = 5.302 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2024).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2024 = 5.302]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Wonouvo GNAGNON, Assistant, Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

-**Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir (2003), « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **FEMMES, SOCIÉTÉS ET DÉVELOPPEMENT DANS LA SAISON DE L'OMBRE DE LÉONORA MIANO**-----p. 8-26
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
Dr d'ALMEIDA Ayélé Fafavi, Université de Lomé (Togo)
2. **MULTIPLE VENTE DE TERRE ET OCCUPATION DE RESERVE ADMINISTRATIVE DANS LE GRAND LOME** ----- p. 27-48
AVOUGLA Komlan, Université de Lomé (Togo)
MIFERA Nazif, Université de Lomé (Togo)
3. **MANIFESTATIONS ET SYMBOLIQUES DE LA SOLIDARITE DANS LES ROMANS AFRICAINS FRANCOPHONES**----- p. 49-68
Pr TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé (Togo)
Dr TYR Kpatimbi, Université de Lomé (Togo)
4. **LA TRANSGRESSION DE L'ESPACE DANS LE PIÈGE À CONVICTION DE JEANNETTE AHONSOU**----- p. 69-84
OURO-KPASSOUA Nadiya, Université de Kara (Togo)
5. **L'ÉCRITURE PREEMPTIVE : SYNERGIE ENTRE LITTÉRATURE, CINEMA, PAIX ET COHESION SOCIALE** -----p. 85-103
Dr MAMAH Abou-Bakar, Rhodes Colleges, Memphis (USA)
6. **DE-INVISIBILIZING AFRICAN AMERICAN WOMEN IN THE MARCH ON WASHINGTON, D.C.** ----- p. 104-119
Dr BADJIOU Aouia, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)
Dr PODA Michel, Université Joseph Ki-zerbo (Burkina-Faso)
Pr AFAGLA Kodjo, Université de Lomé (Togo)
7. **BRIDGING REALITY WITH ARTISTIC REPRESENTATION IN POSTMODERNIST POETRY: ASHBERY'S SELF-PORTRAIT IN A CANVAS MIRROR** ----- p. 120-139
AVONO Komla M., Université Lomé (Togo)
AMEDOKPO Komi, Université de Lomé (Togo)

8. **ÉTUDE DU PARC HÔTELIER DANS LE PÔLE TOURISTIQUE DU NORD :
LE CAS DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS----- p. 140-159**
CISSÉ Abdoul Wahab, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Senegal)
9. **LE MARIAGE COUTUMIER CHEZ LES MALINKÉS DE CÔTE D'IVOIRE
: UNE CÉRÉMONIE DE THÉÂTRALITÉ ET D'ANIMATION
SOCIOCULTURELLE ----- p. 160-180**
FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo (Côte d'Ivoire)
TANO Kouakou Pierre, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
10. **TRACABILITE DE L'ELLIPSE DANS L'ECONOMIE DE LA LANGUE
CHEZ LOUIS-FERDINAND CELINE----- p. 181-197**
KEI Joachim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
**EGNIFI Sadikou Christy Guy-Charles, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)**
11. **RHETORIQUE DE L'EXCES OU L'ART DE L'AVILISSEMENT DE
L'ADVERSAIRE DANS LE CHAMP POLITIQUE IVOIRIEN ----- p. 198-215**
GBOGBOU Abraham, École Normale Supérieure (ENS) (Côte d'Ivoire)
12. **COVID-19, FERMETURE DES FRONTIÈRES NIGERO-BENINOISES ET
INOBSERVANCE DES MESURES PAR LES FDS ET LES USAGERS----- p. 216-229**
OUSSEINI ISSA Ibrahim, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)
OUSSEINI Aichatou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
13. **LA RESPONSABILITE DU CHEF DE L'ETAT, ETUDE A PARTIR DES CAS
CAMEROUNAIS ET TCHADIEN----- p. 230-250**
DERLEM DEOUNANG, Université de Sarh (Tchad)
14. **LA CERAMIQUE DE LA BUTTE ANTHROPIQUE N°1 DE YOULOU DANS
LE NORD-EST DE TCHERIBA (BURKINA FASO)----- p. 251-269**
BIRBA Noaga, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)
TIEMTORE Rosine, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)
15. **MIGRATION ET QUÊTE IDENTITAIRE CHEZ AYAYI TOGOATA
APEDO-AMAH (UN CONTINENT À LA MER !) ET EDEM AWUMEY (LES
PIEDS SALES) ----- p. 270-289**
Piyabalo NABEDE, Université de Lomé (Togo)

16. BELONG AS A SATIRE OF AFRICA'S LONG WAY TO DEMOCRACY AND DEVELOPMENT----- p. 290-310
AKONDO Nouhr-Dine Dyfaizi, Université de Lomé (Togo)
17. SURVOL DES CLASSES NOMINALES D'UN PARLER BANTU EN DANGER : LE MWESA D'IMBONG----- p. 311-324
MVE Pither Medjo, Université Omar Bongo (Gabon)
18. DJ ARAFAT, UN HEROS ROMANTIQUE DANS LA MUSIQUE URBAINE IVOIRIENNE ----- p. 325-342
KOUROUMA Kassoum, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
19. LA VIOLENCE ET LE SACRÉ AU CONGO-BRAZZAVILLE : CAS DU MOUVEMENT DU PASTEUR NTUMI. ----- p. 343-357
OKIEMBA, Rock Université Marien Ngouabi (Congo)
20. ENVIRONMENTAL MIGRATION IN DJEKE-DJEKE IN THE PROVINCE OF MOYEN-CHARI IN THE FAR SOUTH-EAST OF CHAD ----- p. 358-374
DJIMADOUM ALLARAMADJI Caleb, Université Sarh (Tchad)
MBAINDOH Beltolnan Evariste, Université Adam Barka d'Abeché (Tchad)
ASSINGAR Moui, Université Sarh (Tchad)
21. LA COMPOSITION NOMINALE EN SHIKPIGBÈ, UNE VARIANTE DE L'AJAGBÈ ----- p. 375-392
YELOU Dovi, Université de Lomé (Togo)
FOLLY Martial, Université-d'Abomey-Calavi (Benin)
22. LA PROBLEMATIQUE DE GARDE D'ENFANTS ET LA PERFORMANCE ACADEMIQUE DES FILLES MERES DANS LES UNIVERSITES AU TCHAD----- p. 393-418
SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas, Université de N'Djaména, Tchad.
FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel, Université de N'Djaména.
23. DU TRAVESTISSEMENT À LA TRANSIDENTITÉ DANS L'ENFANT DE SABLE DE TAHAR BEN JELLOUN ET LA FÊTE DES MASQUES DE SAMI TCHAK ----- p. 419-432
NDOMBI LOUMBANGOYE Ornella Pacelly, Université Omar Bongo (Gabon)

- 24. THE VALUE OF LOCAL LANGUAGES IN FRENCH-SPEAKING AFRICA:
THE CASE OF GABON----- p. 433-449**
NZANG BIE Yolande, Université Omar Bongo (Gabon)
- 25. DEFICIT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE SCIENCES DE QUALITE :
CAS DE DISTRICTS DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX
(République du Congo) ----- p. 450-469**
EBAMA Nicole Yolande, Université Denis SASSOU N’GUESSO (Congo)
- 26. LES INDICES GRAMMATICaux, ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION DU
DISCOURS IMPLICITE ----- p. 470-484**
Dr/MC. CAMARA Mohamed, Université Alassane OUATTARA,
(Côte d’Ivoire)
- 27. DU DIRE DE L’ALLIANCE ET DE LA PARENTÉ À PLAISANTERIE AU
BURKINA FASO : CONSTRUCTIONS FORMELLES, SENS ET PORTÉE
DES EXPRESSIONS LUDIQUES EN FRANÇAIS ----- p. 485-508**
OUÉDRAOGO Adama, Université Norbert ZONGO, (Burkina Faso)

COVID-19, FERMETURE DES FRONTIERES NIGERO-BENINOISES ET INOBSERVANCE DES MESURES PAR LES FDS ET LES USAGERS

Ibrahim OUSSEINI ISSA,

**Faculté des Sciences de l'Education (FSE) de l'Université Djibo Hamani de
Tahoua (Niger); Tél: (00227) 90109192; e-mail : ibrahimo50@yahoo.fr**

Aichatou OUSSEINI,

**Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université
Abdou Moumouni de Niamey (Niger); Tél: (00227) 97008168;
e-mail : aichaous@yahoo.fr**

Résumé : En dehors des effets sanitaires, la pandémie de Covid-19 a créé une psychose généralisée provoquant la fermeture des frontières entre Etats. La présente étude vise à analyser l'impact de la gestion socioéconomique de la pandémie suite à la fermeture des frontières nigéro-béninoises. Prenant en compte les interactions entre les acteurs, la recherche s'est focalisée sur la théorie de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon. Ainsi, la méthodologie de la recherche est basée sur la méthode qualitative mobilisant le guide d'entretien et la grille d'observation introduits auprès d'un échantillon de 85 personnes. Les données empiriques collectées montrent l'inobservance des mesures officielles par les forces de sécurité et les usagers des frontières terrestre et fluviale du Niger et du Bénin.

Mots clés : Covid-19, trafic, forces de défense et de sécurité, usagers, frontière nigéro-béninoise.

Abstract: Apart from the health effects, the Covid-19 pandemic has created a generalized psychosis causing the closure of borders between states. This study aims to analyze the impact of the socio-economic management of the pandemic following the closure of the Niger-Beninese borders. Taking into account the interactions between the actors, the research focused on Raymond Boudon's theory of methodological individualism. Thus, the research methodology is based on the qualitative method mobilizing the interview guide and the observation grid introduced with a sample of 85 people. The empirical data collected show the non-compliance with official measures by the security forces and users of the land and river borders of Niger and Benin.

Keywords : Covid-19, traffic, defense and security forces, users, Niger-Benin border.

Introduction

Les secteurs de la vie socio-économique, politique, culturelle, etc., des différents pays du monde ont connu un bouleversement inédit à cause de la pandémie du coronavirus ou Covid-19. Pour limiter la propagation du virus réputé très contagieux, du fait qu'il se transmet par voie respiratoire, nombreux sont ces pays qui ont pris des dispositions ou mesures préventives à caractère restrictif « la mise en place de mesures barrières souvent plus contraignantes que celles imposées à la population générale ont pu renforcer les fragilités de personnes déjà vulnérables » (HAS, 2020, p. 6).

Toujours dans le but de préserver la santé publique, beaucoup de pays sont allés jusqu'à fermer des frontières terrestres, maritimes et aériennes malgré l'impact que cela pourrait avoir sur le secteur commercial. En effet, François Moullé (2017) précise que la frontière est comme « l'enveloppe extérieure d'un territoire » et en parlant de Covid-19, un autre auteur fait constater qu'il y a eu « une redéfinition des politiques et des priorités à l'intérieur des frontières nationales. [...] dans de nombreux pays du monde, de nombreuses frontières aériennes, terrestres et maritimes semblent s'être fermées avec l'arrivée du virus »³². Mais pour Bertrand Gallicher et Olivier Bénis (2021), le contrôle des personnes sur les frontières est une des « armes » traditionnelles des États pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Des études ont été réalisées pour montrer les facteurs de risque de propagation du coronavirus au Niger. C'est pourquoi il a été observé, d'une part, l'instauration d'un couvre-feu au niveau des chefs-lieux des régions, la suspension des activités académiques à tous les niveaux de l'éducation nationale, la fermeture des lieux publics et de cultes et l'interdiction des activités sociales (mariage, baptême, décès, réunion, etc.), culturelles, associatives permettant les grands rassemblements de personnes. D'autre part, la mise en confinement

³² 0604-HGGSP-Les-frontieres-Cours_1291395.pdf, p. 14.

sanitaire des voyageurs et l'interdiction de voyager entre les régions ont marqué aussi la période de Covid-19.

Toutes ces mesures ne sont pas sans conséquences sur les conditions de vie des populations qui, malheureusement, sont presque abandonnées par l'État sans conséquentes allocations, en lien avec la solidarité sociale, pouvant leur permettre de lutter contre le coronavirus : « Les personnes les plus vulnérables face à la crise sont celles [---] qui n'ont pas accès à une protection sociale et politique de base ni à aucun système de soutien » (Nations Unies, 2020, p. 5). Pour souligner davantage la problématique liée à la crise de la Covid-19, IDEA International (2020, p. 7) s'interroge sur cette question en ces termes: « Comment par exemple imposer la distanciation sociale et organiser le confinement dans des environnements où la proximité est autant un élément culturel qu'une contrainte difficilement contournable, notamment pour des raisons économiques, par la majorité des citoyens ? »

Par ailleurs l'immensité du territoire, couplée avec ses longues frontières terrestres très poreuses et associée à l'intensité des échanges socio-économiques et culturels par voies terrestres, fluviales et aériennes, est un autre facteur à mettre en relief dans le cadre de cette étude. En effet, selon une étude du Ministère de la Santé Publique, ces échanges peuvent constituer « un grand défi en matière de surveillance épidémiologique, de contrôle et de sécurité sanitaire. Le Niger partage ses frontières avec 7 pays [---] Les moyens de transports terrestres et aériens transfrontaliers pouvant être un facteur de risque d'introduction » (MSP, 2020, p. 18). La porosité d'une frontière renvoie généralement à la facilité avec laquelle elle peut être franchie. Autrement dit, les barrières et/ ou les murs matérialisant la frontière fermée sont faciles à être franchis par les migrants/voyageurs surtout pendant la période de Covid-19.

Ainsi, le terrain empirique de la présente recherche concerne les frontières terrestre et fluviale nigéro-béninoises où sont constatés les contournements des mesures restrictives par les voyageurs qui trouvent les moyens de se déplacer, de traverser ces frontières par diverses stratégies avec la complicité ou non des

chauffeurs de taxi-moto ou « *kabou-kabou* » (dans la langue haussa), des piroguiers et certains éléments des forces de sécurité (FDS) qui constituent les principaux acteurs. Quelles sont alors les différentes stratégies mises en œuvre par ces acteurs pour contourner lesdites mesures ? Qu'est-ce qui explique l'inobservance de ces mesures par les acteurs pendant la pandémie de Covid-19 ?

1.Méthodologie de la recherche

Pour mieux traiter la problématique liée à la fermeture des frontières en période de Covid-19, la recherche documentaire a mobilisé des ouvrages et articles scientifiques des auteurs sociologues, anthropologues, géographes, économistes, pour ne citer que ceux-là. Leurs contributions théoriques, à travers les approches pluridisciplinaires, ont été d'une grande importance, dans la mesure où elles ont permis de définir l'échantillon de l'étude, préciser la méthode et ses techniques pour avoir accès facilement au terrain afin de collecter les données empiriques. En plus de ces contributions théoriques, l'étude s'est beaucoup intéressée au paradigme de l'action sociale, particulièrement à la théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique de Raymond Boudon (2022) pour expliquer les différentes stratégies mises en œuvre par les acteurs sociaux pour justifier leurs comportements.

Ainsi, la méthode qualitative est choisie comme approche méthodologique dont les outils d'enquête sont le guide d'entretien semi-dirigé et la grille d'observation. Ces outils ont permis de recueillir des informations, de façon aléatoire, auprès d'un échantillon averti de quatre-vingt-cinq (85) personnes : composé de policiers, gendarmes, douaniers, chauffeurs de *kabou kabou*, chauffeurs de véhicules personnels, de transport en commun, piroguiers et voyageurs en transit dans la zone frontalière nigéro-béninoise respectivement dans les villes de Gaya et Malanville.

En effet, d'une part, à travers la méthode de l'analyse de contenu pour le traitement des données issues du guide d'entretien, cette analyse a permis de

comprendre le contexte dans lequel les autorités publiques du Niger et celles du Bénin ont annoncé les mesures restrictives et décrété la fermeture des frontières terrestre et fluviale. Elle a aussi permis de voir, de comprendre et d'expliquer les stratégies employées par les acteurs pour contourner de façon flagrante lesdites mesures qu'ils jugent impopulaires et inacceptables. D'autre part, pour l'analyse des données issues de la grille d'observation, à travers la méthode d'observation participante, il a été question de constater les interactions afin de saisir et d'expliquer les comportements aussi bien manifestes, cachés, qu'anodins des acteurs qui participent à l'inobservance desdites mesures.

2. Résultats et discussion

Eu égard aux mesures restrictives prises par les autorités publiques, quelles sont les stratégies des acteurs suite à la fermeture des frontières terrestre et fluviale nigéro-béninoises pendant la pandémie de Covid-19 ?

2.1. Fermeture de la frontière terrestre et stratégies des acteurs

Il est à rappeler, avant la fermeture des frontières nigéro-béninoises, une certaine fluidité dans la circulation des biens et des personnes. Comme l'affirme un Inspecteur de la police nigérienne, chef de poste au moment de l'enquête, « *Par jour, on enregistre plus de 700 à 800 personnes qui passaient sur la frontière. Chaque matin, plus de 12 bus des compagnies de transport traversaient en destination des pays côtiers (Togo, Ghana, etc.)* ». Cela montre que l'importance des flux migratoires, enregistrés sur la frontière terrestre avant la pandémie de Covid-19, avait eu sans doute des effets socio-économiques considérables particulièrement sur les populations nigériennes et béninoises. En effet, le choc provoqué par cette pandémie transcende la seule sphère sanitaire parce qu'elle a engendré « une crise systémique et globale qui tire ses racines et qui a des conséquences sur tous les secteurs de la société (économiques, politiques, financiers, etc.) » (Groupe URD, 2020, p. 3).

En accentuant les inégalités sociales, la crise de Covid-19 « met à l'épreuve les sociétés, les gouvernements, les communautés et les individus »

(Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme, 2020, p. 1), mais aussi elle « est déjà en train de provoquer un choc social susceptible de raviver ou de déclencher des contestations populaires de grande ampleur, surtout dans les pays où la majorité de la population vit au jour le jour » (Groupe URD, 2020, p. 3).

Avec la fermeture de la frontière terrestre nigéro-béninoise, les bus des compagnies de transport ne sont plus autorisés à voyager suite aux restrictions imposées par les autorités publiques des deux pays. Seuls les camions, véhicules personnels ou de transit en provenance des ports du Bénin, Togo, Ghana, etc., sont autorisés à franchir la frontière. De ce fait, les personnes voulant la franchir, par exemple du côté nigérien, devraient présenter aux FDS un document « laissez-passer » délivré par le Ministère des Affaires Etrangères ou par le Gouverneur de la Région de Dosso. Du coup, pour les voyageurs ne possédant pas ce document, soit ils prennent le taxi-moto ou *kabou-kabou*, soit ils empruntent la pirogue pour traverser le fleuve qui semble être parfois un itinéraire trop risquant ou mortel à cause des cas des noyades souvent enregistrés.

Ainsi, les FDS interrogées avouent qu'avec la fermeture de cette frontière, le trafic des usagers de la route est bien contrôlé. Surtout ceux ou celles qui entrent ou qui sortent, leurs véhicules sont bien fouillés ou contrôlés. Cela pourrait leur permettre d'empêcher de passer avec des stupéfiants sur la frontière terrestre. En plus de posséder le document « laissez-passer », les agents de santé se trouvant sur la frontière passent au contrôle des personnes détentrices ou non des carnets du test de Covid-19. A ce niveau aussi, ceux et celles qui n'en possèdent pas effectuent ledit test sur place et en cas de refus de leur part, ils sont refoulés de la frontière. Cela montre plus ou moins le respect des mesures préventives à l'instar du port de la bavette et l'usage des gels hydroalcooliques sur ladite frontière. Les FDS affirment aussi qu'elles arrivent à se reposer parce qu'il n'y a pas beaucoup de travail, de trafic (circulation) des personnes et des biens. Ce qui n'était pas le cas avant la fermeture de cette frontière. Par ailleurs, bien que celle-ci vienne des autorités publiques, certains policiers font passer les voyageurs dans

leurs véhicules personnels où ils prennent de l'argent avec eux. Comme en témoignent les propos d'un brigadier-chef enquêté du côté nigérien :

Il y a une fuite de responsabilité de certains éléments de la FDS qui, surtout les policiers qui ont duré à Gaya, laissent passer les voyageurs sur la frontière moyennant une somme d'argent. Du coup, les policiers qui ne s'adonnent pas à cette pratique sont qualifiés de méchants. Parce qu'ils font leur travail en respectant les mesures prises, c'est-à-dire en empêchant aux voyageurs de passer la frontière avant la présentation du document « laissez-passer » délivré par les autorités administratives. C'est cela qui a poussé certains de nos camarades à informer le commissaire de police qui à son tour, effectue des descentes/visites inattendues et inopinées sur le pont, ou des fois mêmes toute la journée sur la frontière pour constater de visu ce qui se passe réellement comme pratiques.

Aux chauffeurs de *kabou-kabou* interrogés de confirmer eux-aussi à leur tour, de pouvoir se livrer aux pratiques corruptives surtout avec la police béninoise qui leur permet d'emprunter, à pieds avec leurs clients, l'ancien pont usé dont l'utilisation est déconseillée depuis longtemps par les autorités publiques des deux Etats. Juste après la traversée de ce pont de 800 mètres, d'autres chauffeurs de *kabou-kabou* sont en attente des clients pour les acheminer à Malanville (côté béninois) ou à Gaya (côté nigérien). Cependant, des auteurs comme Carine Chavarochette, Magali Demanget et Olivier Givre (2015) n'ont-ils pas raison de soulever les enjeux complexes que représentent les frontières en ce sens qu'elles relient et divisent à la fois, elles bougent, changent de mode et laissent passer telles personnes mais n'y autorisent pas d'autres ? Pour ces auteurs, ouvertes ou fermées, les frontières sont un objet particulier d'attention pour des politiques publiques spécifiques : la capacité de « contrôler » les frontières est, de nos jours, un enjeu crucial pour les États. Comme le fait remarquer également un chauffeur de *kabou-kabou* :

Pendant la fermeture de cette frontière, nous avons l'habitude de prendre des gens gratuitement sur nos motos parce qu'ils n'ont pas d'argent pour se payer le transport. Parmi les éléments de FDS, il y a ceux qui sont compréhensibles et qui laissent passer les gens. D'autres par contre nous maltraitent.

D'une manière ou d'une autre, ces comportements matérialisent une sorte de « solidarité civique » ayant à ce niveau pour rôle de faciliter la circulation des

personnes et de leurs biens malgré la fermeture de la frontière terrestre liée à la pandémie de Covid-19. En d'autres termes, pour Anne Querrien (2008, p. 182) la solidarité est perçue comme « la dette que nous avons vis-à-vis de la société, de nos ancêtres, de nos semblables, dette dont nous devons nous acquitter pour permettre à chacun d'exister, dette modulée en fonction de ce dont nous avons hérité ». Une solidarité qui, peut toutefois aussi aller à l'encontre des mesures restrictives prises par les autorités politiques du Niger et celles du Bénin pour lutter contre la propagation du virus.

Cela donne raison à ces auteurs qui pensent que « La frontière n'est plus alors à percevoir stricto sensu, mais davantage dans toute la richesse de ses significations et implications : son historicité, son actualité et son évolution constante intrinsèquement liées aux « sujets/acteurs qui les prennent en compte » (Auzanneau & Gréco, 2018, p. 220). Autrement dit dans ses analyses, Anne-Laure Amihat-Szary (2015, p. 149) essaie de montrer la place que prennent les frontières dans le quotidien des usagers: « Les frontières constituent aujourd'hui plus qu'un enjeu théorique dans la vie des personnes ». Qu'en est-il des stratégies des acteurs pour traverser la frontière fluviale nigéro-béninoise pendant la Covid-19 ?

2.2. Fermeture de la frontière fluviale et stratégies des acteurs

La précarité des conditions de vie incite le plus souvent les gens au non-respect des mesures restrictives imposées par les autorités publiques comme l'explique Conducive Space for Peace, Humanity United et Peace Direct (2020, p. 3) « De nombreuses personnes vivent au jour le jour, sans économies pour survivre à un coup dur. Dans certains endroits, les gens disent préférer mourir du virus que de la faim ». Cette situation n'explique-t-elle pas des manquements dans la gestion de la crise de Covid-19 qui, selon Gita Gopinath (2020), si cette crise est mal gérée et que des citoyens estiment que leur gouvernement n'a pas fait assez pour les aider, des troubles sociaux pourraient émerger.

Michel Foucher (2016) quant à lui pense autrement qu'il n'est pas viable de réduire la question des frontières à la seule problématique migratoire et que son abolition serait un progrès, son rétablissement son contraire, la libre traversée un droit de l'homme imprescriptible, le filtre une aberration condamnable. Par rapport aux restrictions visant les déplacements des citoyens pendant la pandémie de Covid-19, Conducive Space for Peace, Humanity United et Peace Direct (2020, p. 4) ne dit autre chose sinon qu'elles « entravent les processus de paix, ce qui risque d'exacerber les tensions ou de privilégier certains groupes par rapport à d'autres. Et les populations pauvres et vulnérables sont les plus touchées par les impacts économiques ». Cela nous pousse à analyser le contexte précis de cette étude, particulièrement celui du trafic autour de la frontière fluviale nigéro-béninoise pendant la pandémie du coronavirus.

Photos : Trafic autour de la frontière fluviale nigéro-béninoise

Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Source: Enquête de terrain, 2021.

Les photos ci-dessus illustrées montrent le trafic autour du fleuve Niger qui démarque la frontière entre Gaya et Malanville. En effet, on observe des motos *kabou-kabou* qui attendent les passagers des pirogues pour les transporter à Gaya (**photo 1**) et au même moment une pirogue est en train d'être chargée pour aller à Malanville (**photo 2**). Les **photos 3** et **4** quant à elles illustrent une pirogue qui vient d'arriver de Malanville et ses passagers sont aidés par les chauffeurs de *kabou-kabou* à faire descendre leurs bagages pour destination centre ville de Gaya où se trouve l'Autogar. Comme la voie terrestre, la voie fluviale enregistre elle

aussi des trafics plus ou moins importants des flux de migrants qui cherchent quotidiennement à traverser la frontière fluviale soit pour des raisons sociales (mariage, baptême, décès, etc.), économiques (commerce), professionnelles (à la quête d'un travail ou boulot), scolaires (notamment les études secondaires et supérieures), etc. Dans le même ordre d'idées, Anne-Laure Amilhat-Szary (2015) note aussi que la frontière ne se réduit pas à la limite internationale, elle est ici envisagée en termes de seuil, que franchissent des flux de toutes sortes ; sans que nous ne nous en apercevions trop, les frontières prennent de plus en plus place dans notre quotidien.

C'est ainsi, à l'instar des chauffeurs de véhicules personnels, de transport en commun ou de kabou-kabou, certains piroguiers voient dans la fermeture de la frontière fluviale une rente qui procure suffisamment d'argent comme l'affirme un des enquêtés : « *Pour une simple traversée, l'allée seulement, il faut donner 4 000 à 5 000 FCFA au piroguier. Il y a de cela quelques mois à Gaya une jeune mariée et son accompagnatrice, avec leurs trois valises, ont payé aux piroguiers 15 000 FCFA pour traverser le fleuve* ». Dans le même sens, un groupe de quatre (4) piroguiers ajoute ceci :

Nous apprécions beaucoup cette fermeture de frontière fluviale parce qu'elle nous a empêché de partir à Lagos pour l'exode pendant cette période de soudure avant l'hivernage. Grâce à cette activité, nous pouvons gagner 200 000 FCFA par jour. Ce qui nous permet de faire une tontine de 40 000 FCFA chaque jour. Grâce à cette tontine, certains se sont mariés, d'autres ont payé des pirogues et des motos pour leurs propres courses ou pour donner à leurs frères pour faire du Kabou-kabou. Souvent tard la nuit, ils nous emmènent de la ville des passagers. Si un passager a des bagages, pour la seule traversée du fleuve, on lui demande de payer 60 000 FCFA. Il est obligé d'accepter parce qu'il n'a pas d'autres alternatives.

En plus de cet aspect pécuniaire, à propos de la clientèle, force est de constater une certaine concurrence entre les piroguiers. Ce qui explique parfois la surcharge des pirogues, comme le témoigne un piroguier : « *si tu refuses de prendre un client à 3 000 FCFA, un autre piroguier va le prendre pour pouvoir*

gagner plus. Ce qui fait que des fois, on enregistre beaucoup de noyades en cas de naufrage du aux surcharges des pirogues ».

Bien que la pêche soit l'activité phare de la zone frontalière, le côté lucratif de la fermeture de la frontière fluviale a entraîné une reconversion professionnelle de quelques pêcheurs en piroguiers. Certains parmi les acteurs ne veulent pas du tout entendre parler de la réouverture de cette frontière, surtout les FDS qui arrivent à tirer profit tout en faisant fi de la surveillance et du contrôle lors de la traversée du fleuve par les pirogues. La surcharge de celles-ci provoque souvent des naufrages, du côté béninois comme du côté nigérien, avant même l'arrivée des saper pompiers pour leur porter secours. Ainsi s'en est suivis des scénarii de morts d'hommes, femmes et enfants qui ont succombé parce que beaucoup d'entre eux ne savent pas nager. Comme le déclare un enquêté :

Au début de la fermeture de la frontière, les FDS béninoises ont poursuivi sur le fleuve Niger une pirogue avec à son bord 5 passagers. En faisant contourner la pirogue qui s'était renversée et noyée sans le secours de ces FDS. Cela a coûté malheureusement la vie à ces passagers.

Selon toujours les témoignages recueillis sur le terrain d'enquête, ces genres d'incidences sont fréquents dans cette période de Covid-19 et cela malgré la perte en vies humaines engendrée par les noyades. Les causes souvent avancées sont le manque de sensibilisation, par les FDS, des voyageurs et piroguiers sur les dangers encourus en traversant le fleuve avec des pirogues surchargées. Il est souvent reproché à la Gendarmerie et à la Douane fluviales de ne pas faire usage de leur pouvoir pour amener les voyageurs et piroguiers à respecter les normes et règlements en vigueur afin de préserver les vies humaines. En effet, certains témoins affirment que ce manque de rigueur des FDS, notamment les gendarmes et les douanes fluviaux béninois, d'appliquer les textes s'explique par le fait qu'elles prennent des « pots-de-vin » auprès des piroguiers. Comme en témoigne un piroguier interrogé « on leur donne leur part à la fin de la journée une fois à la descente ». L'expression « leur donner leur part » est synonyme des pratiques corruptives qui relèvent, selon Jean-Pierre Olivier de Sardan (2021, p. 111), du

registre des « normes pratiques » qui sont à l’antipode des « normes officielles » qui sont généralement admises et acceptées.

Enfin, ces pratiques de corruption des FDS est plus observée, selon les enquêtés, du côté béninois que nigérien. Autrement dit, les FDS nigériennes font beaucoup plus preuve de déontologie ou « intégrité » professionnelle que celles béninoises qui laissent les migrants traverser la frontière terrestre comme fluviale moyennant une somme d’argent (parfois fixée par eux-mêmes) sans contrôle de leur identité et état sanitaire lié à la Covid-19. A tout cela s’ajoute l’imprudence des piroguiers et des chauffeurs de *kabou-kabou* qui prennent des voyageurs ne possédant ni pièces d’identité, encore moins de document attestant le test Covid-19. Pire encore, les bagages de ces voyageurs ne sont pas souvent contrôlés par les FDS avant d’entrer sur le territoire béninois ou nigérien. Cela augmente le risque de lutter efficacement contre le terrorisme, le banditisme armé, le trafic de drogues, surtout quand on constate l’émergence de ces pratiques criminelles autour des frontières nigéro-béninoises ces temps-ci.

Conclusion

La gestion de la pandémie de Covid-19 n’a pas été sans conséquence sur la vie socioéconomique des habitants des pays de l’Afrique subsaharienne, notamment ceux du Niger et du Bénin. En effet, l’étude montre d’une part, la fermeture des frontières nigéro-béninoise liée à cette pandémie a considérablement réduit sinon impacté la circulation des personnes et de leurs biens. D’autre part, les acteurs (FDS, chauffeurs de véhicules de transport en commun, chauffeurs de *kabou-kabou*, piroguiers) ont usé de plusieurs stratégies pour contourner voire violer les mesures édictées par les autorités publiques à travers la mise en œuvre de certaines pratiques informelles à caractère corruptif, mais pouvant leur permettre de continuer à vaquer à leurs occupations quotidiennes malgré les restrictions mises en place.

Mais force est de constater que derrière ces contournements et violations desdites mesures, s'est constituée une solidarité matérielle et civique entre les acteurs. En ce sens que, chacun selon ses profits/intérêts ou avantages essaie de tirer son épingle du jeu, d'où la rationalité des acteurs est déterminante dans ce processus de fermeture des frontières terrestre et fluviale nigéro-béninoises.

Références bibliographiques

- AMILHAT-SZARY Anne-Laure (2015), *Qu'est-ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, PUF.
- AUZANNEAU Michelle et GRÉCO Luca (2018), dir, *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éd., coll. Langages.
- BOUDON Raymond (2002), « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? » *Sociologie et sociétés*, 34(1), 9–34, <https://doi.org/10.7202/009743ar>, consulté le 20-04-2021.
- CHAVAROCLETTE Carine, DEMANGET Magali et GIVRE Olivier (2015), dir., *Faire frontière(s). Raisons politiques et usages symboliques*, Karthala - MSH-M.
- Conducive Space for Peace, Humanity United et Peace Direct (2020), *COVID-19 et consolidation de la paix sur le terrain*. [COVID-19-et-consolidation-de-la-paix.pdf](https://www.conducive.org/COVID-19-et-consolidation-de-la-paix.pdf), consulté le 11-05-2021.
- FOUCHER Michel (2016), *Le retour des frontières*, Paris, CNRS.
- GALLICHER Bertrand et BENIS Olivier, (2021), Covid-19 : le contrôle aux frontières, une idée plombée par le manque d'harmonisation, <https://www.franceinter.fr/monde/covid-19-le-controle-aux-frontieres-une-idee-plombee-par-le-manque-d-harmonisation>, consulté le 06-05-2021.
- GOPINATH Gita (2020), « Coronavirus, le FMI craint des mouvements sociaux dans certains pays », *Reuters*.
- Groupe URD (2020), Covid-19 : les risques d'un « choc social mondial » ?, Note de réflexion, n°3.

- Haute Autorité de Santé (HAS) (2020), *COVID-19 les mesures barrières et la qualité du lien dans le secteur social et médico-social*, Document de travail.
- Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme (2020), *Les droits de l'homme au cœur de la riposte. Principes directeurs concernant la Covid-19*, COVIDPublicMessaginFR.pdf
- IDEA International (2020), *L'Impact de la crise du Covid-19 sur le constitutionnalisme et l'État de droit dans les pays francophones et lusophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale*, Rapport analytique du webinaire, <https://www.idea.int/news-media/events/impact-covid-19-crisis-constitutionalism-and-rule-law-french-and-lusophone>, consulté le 22-04-2021.
- Ministère de la Santé Publique, (2020), *Plan de Préparation et Réponse au nouveau coronavirus (COVID-19)*.
- MOULLÉ François (2017), dir., *Frontières*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.
- Nations Unies (2020), *Responsabilité partagée et solidarité mondiale : Gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19*.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (2021), *La Revanche des contextes. Des mésaventures de l'ingénierie sociale, en Afrique et au-delà*, Karthala.
- QUERRIEN Anne (2008), « Marie-Claude Blais, La solidarité, histoire d'une idée, 2007 ». In : *Les Annales de la recherche urbaine*, N°104. L'expertise au miroir de la recherche. p. 182 ; https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2008_num_104_1_2754_t1_0182_0000_1, consulté le 06-05-2021.